



---

## ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

**Appel d'offres pour la conception de livrets d'accueil dans le cadre  
du projet :**

**« Briser les barrières pour une intégration équitables des femmes  
francophones vivant en situation minoritaire »**

Date d'émission : 2025-08-05

Date de clôture : 2025-08-26

### **Qui est l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) ?**

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) défend les droits de plus de 1,5 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. L'AFFC a pour mission d'assurer la mobilisation et le développement de son réseau afin de mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive. Pour plus d'informations concernant l'AFFC, veuillez consulter notre site web : [www.affc.ca](http://www.affc.ca).

### **Contexte du projet**

Le projet « Briser les barrières pour une intégration équitable des femmes immigrantes francophones vivant en situation minoritaire » est une initiative de l'AFFC, financée par le ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada jusqu'à mars 2028.

A travers ce projet, l'AFFC soutiendra le secteur de l'établissement en français en renforçant ses capacités, sa coordination, sa représentation et ses outils, à travers des activités indirectes alignées sur les objectifs du ministère et la Stratégie pancanadienne pour les femmes immigrantes francophones.

## But de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres vise à recruter une agence ou un organisme qualifié pour concevoir des 7 livrets d'accueil destinés à soutenir l'intégration des femmes immigrantes francophones et de leurs familles. Ces livrets auront pour objectif principal d'identifier et de mettre en valeur les services offerts en français dans les provinces et territoires ciblés.

L'objectif fixé est d'atteindre 4 000 lectures sur l'ensemble de la durée du projet.

Provinces et territoires ciblés :

- Alberta
- Saskatchewan
- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Nunavut
- Territoires du Nord-Ouest

## À propos des livrets

Les soumissionnaires devront présenter une proposition détaillée, en tenant compte que les livrets seront diffusés à grande échelle. Il est donc essentiel que leur contenu soit complet, à jour et directement aligné sur les besoins spécifiques des femmes immigrantes francophones, en adoptant une approche féministe inclusive afin de favoriser un accueil adapté et respectueux de leur réalité.

Les soumissionnaires seront tenus de contacter les organismes communautaires de chaque province ou territoire concerné, de vérifier l'information disponible afin d'en assurer la pertinence et l'exactitude, et de coordonner avec les graphistes responsables de la mise en page.

Chaque livret devra compter entre 10 et 15 pages, selon les spécificités de la province ou du territoire concerné, notamment en fonction de la taille et de la densité de la population francophone.

Le modèle de livret à produire devra inclure les éléments suivants :

- Ciblage des besoins propres aux femmes immigrantes, tout en présentant également les services généraux utiles.
- Mise en lumière des domaines de services essentiels à une intégration réussie, notamment :
  - emploi et études

- logement
- soins de santé
- services communautaires
- services juridiques et droits de la personne
- finances et inclusion économique
- autres secteurs pertinents à déterminer
- Navigation simple et rapide, favorisant une consultation efficace sans surcharge d'information, pour répondre concrètement aux besoins du quotidien.
- Utilisation conviviale, aussi bien en version numérique qu'en version imprimée.

Enfin, les livrets devront s'inscrire dans la continuité des guides<sup>1</sup> déjà produits par l'AFFC et ses partenaires pour les autres provinces et territoires, afin d'assurer une cohérence nationale dans le format, le ton et l'approche.

La production devra se faire selon l'échéancier ci-dessous :

Année fiscale	2025-2026	2026-2027	2026-2028
Nombre	2	3	2

## Calendrier

- Le présent appel s'étend du **5 août 2025 au 26 août 2025**.

## Exigences

Les exigences clés sont :

- Excellentes compétences en recherche, conception et rédaction.
- Qualité rédactionnelle et linguistique irréprochable.
- Connaissance des enjeux féministes, intersectionnels et des réalités francophones minoritaires.
- Expérience avec les organismes sans but lucratif.
- Capacité à livrer un contenu cohérent avec les livrets existants de l'AFFC.
- La proposition doit être claire, concise et ne doit pas dépasser les cinq (5) pages.

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualité de la soumission : Clarté, structure et pertinence des documents transmis, y compris la proposition écrite.

---

<sup>1</sup> <https://affc.ca/publications/livrets-daccueil-pour-les-femmes-immigrantes-francophones/>

- Pertinence du contenu proposé : Qualité des informations, mise à jour des données, approche féministe et inclusive, clarté et facilité de lecture.
- Structure et format : Respect du nombre de pages requis, logique de présentation, navigation fluide.
- Méthodologie : Pertinence, clarté, faisabilité de l'approche proposée et capacité à assurer une cohérence avec les livrets existants de l'AFFC.
- Présentation visuelle : Attractivité graphique et adaptabilité à la fois en version numérique et imprimée.
- Budget et échéancier : Cohérence budgétaire et respect des délais du projet.
- Expérience et références : Réalisations antérieures pertinentes et expertise démontrée dans la production de documents similaires.

Toutes les soumissions doivent préciser clairement comment elles répondent à ces critères.

## Honoraires

Les soumissionnaires devront inclure dans leurs offres une description détaillée de leurs honoraires, en précisant toutes les personnes ou organismes associés. Cette description devra également détailler les frais de déplacement, d'hébergement (le cas échéant) et tout autre coût nécessaire à la réalisation complète du projet.

## Soumission de candidature

**Les offres doivent être envoyées par courriel au plus tard le 26 août 2025 à :**

N'fissa Hadji, agente de mobilisation

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

[mobilisation@affc.ca](mailto:mobilisation@affc.ca)